

RAPPORT D'ACTIVITE



©Nicolas Repond, 2019 | Expo OG

Année 2023

DANS LE VIF DU SUJET

Pour entamer 2023, première année entière d'activité pour la petite équipe opérationnelle d'Option Gruyère, nous sommes partis à la rencontre des communes de la Gruyère, qui sont nos membres, afin de nouer des relations directes avec leurs représentants. Cela nous a permis d'une part d'expliquer notre projet, d'autre part d'entendre leurs divers questionnements. Nous osons croire que ces échanges ont permis une meilleure connaissance – et reconnaissance – mutuelles.

Mais 2023 a aussi été marquée par la fermeture abrupte de la crèche « Les Zoubilous », sur ses sites d'Enney et de Bulle, pour cause de faillite début mars. Si elle nous a contraints à improviser et faire feu de tout bois pour trouver des solutions fatalement imparfaites, cette crise a permis de vérifier l'importance d'une bonne coordination des informations, tâche véritablement au cœur des missions d'Option Gruyère.

Coordination encore quand, en matière d'accueil extrafamilial de jour, il a fallu accompagner l'entrée en vigueur de l'harmonisation des conditions de subventionnement des parents par les communes.

Coordination à l'interne enfin, tant le soutien et l'accompagnement du Comité, de la Commission culture et de la Commission enfance & jeunesse aux deux employé.e.s d'Option Gruyère ont été précieux tout au long de cette année.

Par ailleurs, Option Gruyère a été pleinement intégrée dans plusieurs processus importants, tant régionaux que cantonaux. Elle tend à s'imposer comme un interlocuteur reconnu des autorités et des professionnels de la culture, de la petite enfance et de la jeunesse.

ADMINISTRATION

- À la suite de l'Assemblée des délégués du 21 décembre 2022, à Sâles, il nous a paru indispensable d'aller à la rencontre des communes de la Gruyère afin, d'abord, de nous présenter à leurs Exécutifs, puis d'expliquer nos missions et projets – leur potentiel et leurs limites – enfin d'écouter leurs interrogations et leurs attentes à notre sujet. Des rencontres qui ont amené des éclaircissements importants et permis de nouer des liens plus étroits, nécessaires à l'établissement d'un sain rapport de confiance. Elles ont eu lieu :

- Le 01.02.2023 à Charmey (communes du secteur Jogne)
- Le 09.02.2023 à La Roche (secteur Rive droite)
- Le 08.03.2023 à Marsens (secteur Rive gauche)
- Le 13.04.2023 à Vuadens (secteur Sionge)
- Le 10.05.2023 à Villars-sous-Mont (secteur Intyamont)
- Le 12.09.2023 à Broc (secteur Centre)
- La rencontre avec une délégation du Conseil général de Bulle reste à organiser. Pour ce qui est du Conseil communal du chef-lieu, trois de ses membres siègent dans nos organes (Comité et Commission culture).

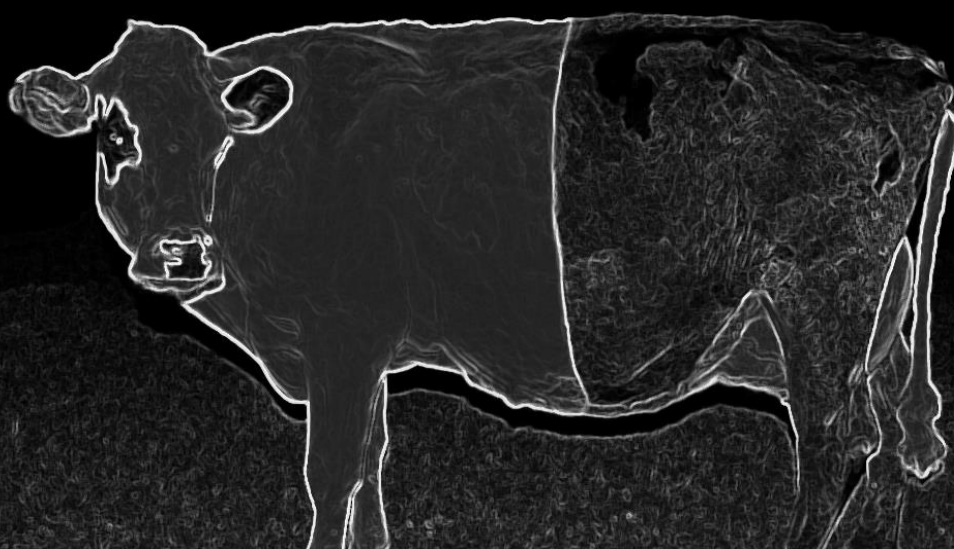
- Les comptes 2022 d'Option Gruyère ont été établis en étroite collaboration avec la Fiduciaire Ruffieux, de Bulle, afin de s'assurer de la bonne application du modèle comptable harmonisé MCH2 dans le cadre de ce premier exercice d'Option Gruyère. Il a ensuite fallu élaborer le budget 2024 puis tenir une séance d'explication avec la Commission financière. L'équipe d'Option Gruyère a pu compter pour ce faire sur le soutien précieux du Comité et des commissions Culture et Enfance & jeunesse. De même, elle a préparé les Assemblées des délégués des 17 mai 2023 (à Hauteville) et 30 novembre 2023 (à Albeuve).

- Dossier du casino Barrière de Granges-Paccot : le 21 juillet 2023, Option Gruyère a adressé au Conseil d'Etat une demande officielle, avec motivation, en faveur d'une nouvelle convention avec le casino de Granges-Paccot, complémentaire à celle le liant à Coriolis Infrastructures (association de six communes du Grand-Fribourg finançant notamment les théâtres Equilibre et Nuithonie). Cette nouvelle convention porterait sur une répartition des bénéfices du casino au profit de toute la zone 6 prévue par la Commission fédérale des maisons de jeu, soit tout le canton de Fribourg. Dans sa réponse datée du 4 septembre 2023, le Conseil d'Etat dit « comprendre » notre demande et indique vouloir « s'engager à négocier une nouvelle convention en gardant à l'esprit que l'ensemble des districts fribourgeois devraient pouvoir profiter de la présence de l'unique maison de jeu en exploitation sur le territoire cantonal ». Il avertit toutefois qu'il ne saurait d'emblée « garantir un résultat correspondant en tous points à nos attentes » sachant que l'engagement du casino reposera sur une démarche volontaire de sa part. Le dossier est désormais entre les mains de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport (DSJS).

- Site internet : jusque-là conçu pour accompagner la phase de mise en place d'Option Gruyère, le site www.optiongruyere.ch a bénéficié d'une refonte en profondeur par l'agence Format-Z qui en avait conçu la première version. Nous l'avons enrichi de nombreux documents utiles aux porteurs de projets et communes – critères d'attribution, documents liés à l'harmonisation des conditions de subventionnement des crèches, etc. Nous avons actualisé les informations sur notre association et ajouté un service intranet notamment pour les délégués. Leurs accès leur ont été envoyés à la mi-septembre 2023.

- En novembre 2023, après plus d'une année entière d'activités et au vu de l'importance qu'ont pris les différents dossiers de la petite enfance et de la jeunesse (voir ci-dessous), le Comité a accepté l'évolution des conditions de travail de Rute Ruaz, engagée à l'origine comme secrétaire administrative à 40%. Son taux d'activité est désormais passé à 60%. De même, son cahier des charges a été adapté à la réalité, avec désormais un cahier des charges de « Chargée de projets ». Cette évolution va de pair avec une légère augmentation de son salaire. Toutes choses validées par les délégués le 30 novembre 2023.
- Déménagement : hébergée d'abord au Château de Bulle durant sa phase de mise en place, Option Gruyère a été accueillie, dès l'entrée en fonction de sa secrétaire administrative en août 2022, à la Rue de la Condémine 22 à Bulle. Il s'agissait des locaux provisoires loués par la Ville de Bulle en vue d'y installer sa bibliothèque publique durant les travaux de rénovation et d'agrandissement du Musée gruérien et de la bibliothèque, prévus originellement au printemps 2024. Le 1^{er} décembre 2023, Option Gruyère a donc déménagé à la Rue de la Vudalla 24, toujours à Bulle, dans un appartement situé dans un des immeubles propriétés de la Caisse de pension de la Ville de Bulle. Elle partage ces locaux, là encore provisoires, avec le personnel de la Saison culturelle CO2 dans l'attente de la mise en service du futur centre administratif de la Salle CO2, prévu à l'horizon 2026-2027 à La Tour-de-Trême. Option Gruyère s'y installera avec la Saison culturelle ainsi que les équipes techniques et administratives de la Salle CO2.

©Vincent Levrat, 2019 | Expo OG



NOS DOMAINES D'ACTION

LA PETITE ENFANCE

- Le 27 janvier 2023, Rute Ruaz, accompagnée de Patrick Audemars et/ou Pascal Florio, a terminé la visite des onze structures d'accueil de la petite enfance présentes dans le district de la Gruyère. Ces rencontres, outre le fait qu'elles ont permis de faire connaissance, ont surtout donné lieu à un échange sur leurs différents motifs de préoccupation par rapport à l'harmonisation des grilles tarifaires. Cette première prise de température a été suivie d'un processus attentif et continu d'accompagnement des structures en vue de l'entrée en vigueur, le 1^{er} août 2023, du Règlement relatif au subventionnement communal des places d'accueil extrafamilial de jour. Cette harmonisation des conditions de subventionnement est le fruit d'une dizaine d'années de préparation, d'abord par l'Association régionale la Gruyère (ARG), plus particulièrement par sa juriste Thérèse Anatrà-Luchinger, puis par Option Gruyère. Un intense travail d'adaptation et de correction des grilles de l'ARG a notamment été nécessaire afin d'être en mesure de proposer une grille tarifaire propre à chaque structure d'accueil, mais s'appuyant sur une base de calcul harmonisée. Que toutes les personnes ayant œuvré pour le succès de ce dossier en soient dûment remerciées.
- Cette longue préparation de l'entrée en vigueur du règlement d'Option Gruyère et de son message explicatif, le 1^{er} août 2023, a été suivie d'une phase d'accompagnement des crèches, au cas par cas, dans leur adaptation à cette nouvelle donne. Option Gruyère a ainsi organisé, le 21 août 2023, une séance de questions-réponses destinée aux crèches et aux communes. L'accompagnement des parents, lui, s'est poursuivi durant l'automne et même au début de l'année 2024, quoique de manière moins intense.
- En parallèle, Option Gruyère a rencontré à deux reprises une délégation du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) de l'Etat de Fribourg, notamment sa cheffe de service Estelle Papaux, pour échanger sur cette mise en œuvre et les futurs rapports entre nos deux institutions. Au final, cette harmonisation des grilles tarifaires et des conditions de subventionnement a engendré pour la petite équipe d'Option Gruyère une charge de travail passablement plus importante qu'estimé à l'origine.
- Le 22 août 2023, Option Gruyère a accueilli, à leur demande, les responsables du dossier de la petite enfance de l'Association Glâne Région, conduits par le préfet Willy Schorderet. Il s'agissait d'échanger sur les expériences des deux districts, notamment sur les procédures mises en place en cas de demande d'ouverture d'une crèche ou d'agrandissement d'une structure existante.

- Cette phase de travail déjà intense dans le domaine de la petite enfance durant le premier semestre 2023 a, de plus, été chahutée par la gestion, dans l'urgence, de la fermeture du jour au lendemain, pour cause de faillite, de la crèche Les Zoubilous, à Enney et Bulle, le 7 mars 2023 au soir. Une gestion de crise assumée au pied levé par Option Gruyère à la demande de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) de l'Etat de Fribourg, en collaboration avec eux. Centralisation des informations en provenance et à l'intention des parents, coordination avec les différents services de l'Etat impliqués et l'équipe encore en place aux Zoubilous, communication avec les médias ; mais aussi recherche dans l'urgence de solutions temporaires avec les communes et les autres structures d'accueil du district ; enfin information et accompagnement des différentes structures candidates à l'ouverture d'une crèche de remplacement : la petite équipe d'Option Gruyère a fait feu de tout bois, largement soutenue par son comité et sa Commission enfance & jeunesse, mais aussi par des membres du personnel de la crèche disparue.

Elle a aussi pu compter sur la grande solidarité de plusieurs autres structures du district ainsi que du Chaperon rouge de la Croix-Rouge fribourgeoise. Mais aussi sur la collaboration sans faille des communes de Bulle et Riaz, lesquelles ont grandement contribué à l'émergence de solutions provisoires, que ce soit pour l'accueil extrafamilial de jour ou l'accueil extrascolaire que proposaient Les Zoubilous. Tout ceci avec l'accompagnement efficace du SEJ. Au final, une nouvelle structure, FunPlace, a pu rouvrir dès le 16 août 2023 déjà dans les anciens locaux des Zoubilous à Enney. Une solution rapide qui a aussi été rendue possible par la compréhension et l'aide du propriétaire des lieux, l'entreprise Bultech SA.

Cela dit, Option Gruyère est bien consciente qu'il n'a pas été possible de trouver des solutions satisfaisantes pour tous les enfants, d'ailleurs fort nombreux, pris en charge par Les Zoubilous jusqu'à la faillite. Les parents ont dû recourir à la famille éloignée, aux amis, aux voisins, bref, au système D, certains durablement, jusqu'à la rentrée d'automne. Mais malgré la gravité de la crise, nous n'avons jamais eu à subir de colère ou de reproches de leur part. Tout au plus à leur incompréhension – justifiée – et à leur détresse. Très souvent aussi à leur reconnaissance pour notre travail. Nous tenons ici à les en remercier, ainsi que tous les acteurs de ce dossier.





© Régine Gapany, 2019 | Expo OG



© Antoine Vullioud, 2019 | Expo OG

LA JEUNESSE

- Option Gruyère a lancé la réflexion sur la rédaction de **critères d'attribution de soutiens à des projets en faveur de l'enfance et de la jeunesse** – et accessoirement, le cas échéant, de la petite enfance. Des critères qui ont été validés par le Comité le 22 mars 2024.
- Ludothèque de la Gruyère : Option Gruyère a accompagné l'association sise à Bulle dans ses démarches en vue d'une professionnalisation partielle de son comité (principalement de sa directrice). Afin d'expliquer les conditions d'un éventuel soutien de notre part, nous avons assisté à plusieurs assemblées générales de l'institution qui accueille des jeunes de toute la Gruyère. Son projet « Place au jeu ici et ailleurs ! » a notamment suscité notre intérêt. La Commission Enfance & Jeunesse a ainsi pu décider, confirmée par le Comité d'Option Gruyère, un soutien financier de 15'000.00 francs, renouvelable selon les circonstances. Elle a aussi invité les représentants de la ludothèque à venir présenter ce projet ainsi que la mue de l'infrastructure aux délégués d'Option Gruyère lors de leur assemblée du 30 novembre 2023 à Albeuve.
- Option Gruyère a aussi accompagnée le Passeport Vacances de la Gruyère dans sa recherche de solutions durables face à l'essoufflement de son comité bénévole. Pour cela, après une première prise de contact le 5 juillet 2023, nous avons organisé une rencontre, le 4 septembre 2023, avec des représentants du Passeport Vacances de la Veveyse qui a lui aussi vécu une période difficile par le passé et a su mettre en place des dispositifs de soutien efficaces. Ces échanges d'expériences et d'informations sur les pratiques adoptées ont motivé la structure gruérienne à trouver ses propres solutions. Pour l'heure, de nouvelles personnes ont déjà rejoint le comité afin de remplacer certains de ses membres. Option Gruyère se tient toujours à disposition.



©Nicolas Repond, 2019 |Expo OG

LA CULTURE

- En début d'année 2023, les **critères d'attribution de soutiens en matière culturelle** ont été adoptés par le Comité d'Option Gruyère puis publiés sur notre site internet. Ils ont servi de base de décision lors des quatre séances de la Commission culture de 2023 durant lesquelles des dossiers lui ont été soumis (une trentaine en tout). La Commission culture a accordé des soutiens extraordinaires pour un montant total de 31'700.00 francs (35'000.00 francs inscrits au budget) et des soutiens ordinaires à hauteur de 29'000.00 francs (55'000.00 francs inscrits au budget). A ces derniers s'ajoute la contribution à la Saison CO2 à hauteur de 398'000 francs (conforme au budget). Le détail de ces montants est à consulter en fin de rapport.
- Le coordinateur régional d'Option Gruyère a assisté aux séances de la **Commission culturelle de la Ville de Bulle** en tant que membre invité. Une pratique qui a l'avantage d'établir une collaboration étroite et une complémentarité efficace entre les deux services, au bénéfice des porteurs de projets. Réciproquement, le chef du Service de la culture de la Ville de Bulle est membre de notre Commission culture tandis que sa collaboratrice y est associée en tant que membre invitée. Par ailleurs, dès l'entrée en fonction de ses deux employés en 2022, Option Gruyère a entretenu des liens réguliers et étroits, pour ainsi dire « de couloir », avec Le Service de la culture de la Ville de Bulle, qui l'accueillait dans ses locaux provisoires de la rue de la Condémine 22. Après notre déménagement à la rue de la Vudalla 24, nous avons remplacé ces rencontres spontanées quasi quotidiennes par des entrevues régulières, au rythme de une tous les quinze jours environ. Ces points de situation précieux permettent des échanges directs sur des demandes de soutien communes et une mise à niveau réciproque sur certains dossiers qui occupent nos deux services.

- Option Gruyère participe depuis le début aux séances trimestrielles des **délégués culturels du canton de Fribourg**. Cette plateforme d'échanges informelle réunit, outre Option Gruyère, le Service de la culture de l'Etat de Fribourg, l'Agglo de Fribourg, Coriolis Infrastructures, le Service de la culture de la Ville de Fribourg, le Service de la culture de la Ville de Bulle et le coordinateur culturel de la commune d'Estavayer-le-Lac. En tant que délégué culturel, le coordinateur d'Option Gruyère a ainsi pris part activement, durant le premier semestre 2023, aux cinq ateliers participatifs (workshops) organisés par le canton dans le cadre de la révision complète de la Loi sur les affaires culturelles de 1991. Il a par la suite été tenu informé de l'avancement des travaux de rédaction de l'avant-projet de loi.
- Option Gruyère figure, avec le Service de la culture de la Ville de Bulle, au comité stratégique du **projet In Situ**, première plateforme culturelle à l'échelon cantonal (www.in-situ.org) lancée le 30 janvier 2023 dans sa version dite « bêta ». Un site qui doit encore trouver sa ligne et son public. Des défis qui ont été régulièrement évoqués durant les cinq séances du Comité stratégique tenues en 2023.
- Option Gruyère est aussi intégrée à la **Commission Salle CO2**, présidée par le Préfet de la Gruyère. Cette plateforme informelle d'échanges réunit les différents utilisateurs de la salle de La Tour-de-Trême et les institutions impliquées, comme l'administration du CO de la Gruyère ou la Ville de Bulle. En début d'année, Option Gruyère, le Service de la culture de la Ville de Bulle et l'administration du CO de la Gruyère ont proposé à la Commission l'instauration d'un groupe de travail portant sur la réforme de la gouvernance de la Salle CO2. Le GT, auquel le coordinateur d'Option Gruyère participe, s'est réuni à huit reprises en 2023 et a remis, le 20 décembre 2023, un rapport intermédiaire à la Commission Salle CO2. Les travaux se poursuivent en 2024.
- A la demande des services de la culture de l'Etat de Fribourg et de la Ville de Bulle, Option Gruyère a été impliquée dans l'organisation de la journée officielle, le 7 décembre 2023 à Bulle, de l'entrée de la **Saison d'alpage au patrimoine culturel immatériel de l'humanité – UNESCO**. Option Gruyère a été chargée de la coordination et de l'organisation, en collaboration avec la salle Ebullition, de la partie culturelle de la journée. Une journée qui, selon les retours de l'Union fribourgeoise du tourisme, organisatrice principale sur mandat de l'Etat, a été très appréciée des nombreux participants aux ateliers et tables rondes ainsi qu'à la partie officielle à l'Hôtel de Ville et à la soirée de concerts à Ebullition. Parmi les hôtes d'honneur, outre les autorités communales et cantonales, figuraient le président de la Confédération Alain Berset de même que des représentants des gouvernements vaudois et neuchâtelois.
- Option Gruyère est désormais propriétaire et gestionnaire du site www.bulledeculture.ch, agenda culturel pour toute la Gruyère qui fonctionne à la satisfaction générale de ses utilisateurs. Ce site héberge aussi les services de La Billetterie gérée, elle, par La Gruyère Tourisme. Ce service permet l'achat en ligne de billets, entre autres pour la Saison culturelle CO2. Mais la gouvernance de cette billetterie est complexe et les acteurs multiples. Cette configuration – issue du passé – est peu claire et son pilotage échappe à Option Gruyère, pourtant propriétaire du site hôte. Nous avons donc lancé en premier lieu une analyse de la situation. Dans un second temps, Option Gruyère a réuni les acteurs de ce dossier afin de définir ensemble une solution qui satisfasse tout le monde. Cette démarche se poursuit en 2024.

LISTE DES CONTRIBUTIONS CULTURE OCTROYEES EN 2023

SOUTIENS EXTRAORDINAIRES

Duo Vulcain (Marsens)	
Projet Nectar (commande d'une création)	2 000.00 CHF
Invouta (Villarvolard)	
Création d'une vidéo musicale	2 000.00 CHF
Darius (Bulle)	
Enregistrement professionnel	3 000.00 CHF
Abyss Festival (Hauteville)	
Création d'une performance	2 500.00 CHF
Szène 17 (Grandvillard)	
Création <i>La Dame au petit chien</i>	2 000.00 CHF
Association Caroline Charrière (Fribourg)	
Biographie et inventaire des fonds musicaux	3 000.00 CHF
Les Diseurs (Fribourg)	
Création <i>Lever de soleil au Moléson</i>	1 000.00 CHF
Saison d'alpage – UNESCO	
Création de la vidéo musicale <i>Sounds of the Alps</i> par Arthur Henry (Neuchâtel)	5 000.00 CHF
Musée de Charmey et Musée du papier peint (Mézières)	
Création du projet <i>Papier conté</i>	3 000.00 CHF
Ténors de la Févigne (Fribourg)	
Création <i>Le tube fribourgeois</i>	3 000.00 CHF
Compagnie Cécile D – Théâtre La Carriole (Fribourg)	
Création de <i>Faut-il raser Carthage ?</i>	5 200.00 CHF

Total contributions 2023	31 700.00 CHF
/ budget 2023	35 000.00 CHF
<i>différence</i>	<i>3 300.00 CHF</i>

SOUTIENS ORDINAIRES

La Nuit des Musées en Gruyère (Gruyères)	
Année 2023	5 000.00 CHF
La Lisière (Sâles)	
Saison culturelle, théâtre	5 000.00 CHF
La Malice (Bulle)	
Saison culturelle, théâtre jeune public	10 000.00 CHF
Les Hauts Parleurs (Bulle)	
Saison de lectures	2 000.00 CHF
La Grue Baroque (Charmey)	
Saison culturelle, musique ancienne	7 000.00 CHF

Total contributions 2023	29 000.00 CHF
/ budget 2023	55 000.00 CHF
<i>différence</i>	<i>26 000.00 CHF</i>

Saison culturelle CO2 (La Tour-de-Trême)	
Théâtre	398 000.00 CHF

LISTE DES CONTRIBUTIONS ENFANCE ET JEUNESSE OCTROYEES EN 2023

SOUTIENS EXTRAORDINAIRES

Association Free the Bees (Montévraz)	
Parcours pédagogique à Vaulruz	2 500.00 CHF
Village de la Paix (Broc)	
Projet « Adelante ! »	1 500.00 CHF
Journée des familles gruériennes (Vuadens)	
Edition 2023 à Espace Gruyère	1 000.00 CHF
Espace Famille (Bulle)	
2023	10'000.00 CHF

SOUTIENS ORDINAIRES

Ludothèque de la Gruyère (Bulle)	
2023	15'000.00 CHF

Total contributions 2023	30 000.00 CHF
/ budget 2023	65 000.00 CHF
<i>différence</i>	<i>35 000.00 CHF</i>

LISTE DES SEANCES PLENIERES DES ORGANES D'OPTION GRUYERE

Assemblée des délégués (2) : 17.05.2023 / 30.11.2023

Comité (6) : 15.03.2023 / 05.04.2023 / 17.05.2023 / 31.08.2023 / 03.10.2023 / 31.10.2023 / 30.11.2023

Commission culture (5) : 30.01.2023 / 22.03.2023 / 24.05.2023 / 06.09.2023 / 02.11.2023

Commission Enfance et jeunesse (3) : 05.07.2023 / 08.11.2023 / 13.12.2023

Commission financière (2) : 08.05.2023 / 10.11.2023

S'ajoutent à cela plusieurs séances partielles sur des points précis, notamment du Comité et de la Commission enfance & jeunesse en lien avec la crise des Zoubilous, mais aussi pour des séances de réflexion sur les critères d'attribution de soutiens ou des séances préparatoires avant diverses échéances.

Rédigé par Jean Godel
Coordinateur régional



Avril 2024

